



INFO-COP

LA COPROPRIÉTÉ LE LOUISBOURG

Bulletin d'information

Volume 27 No 11
19 mai 2020

Assemblée générale annuelle (AGA)

En raison des circonstances exceptionnelles que nous traversons, l'Assemblée générale annuelle de notre copropriété, prévue le 3 juin prochain, ne pourra se tenir comme prévue. Diverses options sont présentement envisagées, notamment la tenue d'une AGA virtuelle (autorisée temporairement par le gouvernement du Québec afin de prévenir l'effet de la COVID-19 sur les copropriétés). La firme de gestion immobilière Lafrance et Mathieu (GILM) agira en soutien à la solution la plus propice retenue par le Conseil d'administration.

Le procès-verbal de la 610^e réunion du Conseil, tenue le 10 mai 2020, sera par ailleurs déposé sur notre site intranet d'ici quelques jours.

COVID-19

À ce jour, le Conseil n'a été avisé d'aucun cas de COVID-19 au sein de la Copropriété le Louisbourg. Nous tenons compte des avis de la Santé publique, du Regroupement des gestionnaires et copropriétaires du Québec (RGCCQ) et de la firme de gestion GILM pour adopter les règles que nous jugeons pertinentes et adéquates, dans les circonstances.

Opérations printanières

Le **lavage des fenêtres** est prévu d'ici la fin du mois de mai. L'opération exigeant une météo favorable, sa réalisation pourrait varier de quelques jours. Comme à l'habitude, nous vous demanderons de garder vos fenêtres fermées lors du nettoyage.

Le **nettoyage des stationnements intérieurs et extérieurs** se fera prochainement. Nous attendons la soumission d'un nouveau fournisseur pour procéder à cette opération. Vous serez alors priés de déplacer vos véhicules ainsi que tout objet entreposé le long des murs. Vous pourrez y laisser vos vélos mais devrez sans doute nettoyer ces derniers suite à l'opération, car la machinerie soulèvera une bonne quantité de poussière.

Nous ferons une demande à la Ville de Québec afin que vous puissiez stationner vos véhicules dans les rues avoisinantes en fin de journée la veille ou très tôt le matin du nettoyage, nous assurant que le stationnement soit complètement libéré avant 8h.

Déconfinement

Rénovation d'unités : Depuis le 11 mai 2020, le gouvernement du Québec autorise les travaux au sein des unités dans la mesure où les conditions d'hygiène mises en place par la CNESST sont respectées. Toutes les demandes de travaux doivent être préalablement soumises au Conseil d'administration pour approbation.

Culture urbaine : Le conseil a donné son accord afin que le projet de culture urbaine se poursuive, moyennant quelques restrictions soumises par la Santé publique en ce qui a trait aux jardins communautaires.

Ainsi, nos « hortultrices et horticulteur en herbe » doivent utiliser exclusivement leurs propres outils. De plus, l'accès au jardin est restreint à deux personnes simultanément, qui doivent garder une distance de deux mètres en tout temps.

Cannettes et bouteilles consignées : une action sera bientôt organisée pour ramasser tout ce que vous avez si bien gardé pour soutenir les œuvres de charité privilégiées par Mme Suzanne Simard.

Rénovation de la salle communautaire

À la suite des tests acoustiques réalisés cet hiver visant à évaluer le niveau de transmission du bruit entre la salle communautaire et les unités résidentielles situées en dessous, des travaux correctifs et de rénovation devraient être entrepris au début de l'automne 2020.

En vue de ces travaux, le Conseil d'administration a retenu les services de la firme d'architectes *Atelier 21*. Des plans, estimations budgétaires et autres documents pertinents sont en cours d'élaboration, en collaboration étroite avec les membres du Conseil. Il est prévu de procéder à un appel d'offres vers la mi-juillet.

Balconnières

Les centres jardin étant maintenant ouverts, le Conseil a sollicité auprès de quelques copropriétaires amateurs d'horticulture des suggestions de plantes pour nos balconnières, qui résisteront bien au chaud soleil de l'aile sud, ou aux forts vents soufflant sur les balcons situés du côté nord de l'immeuble.

À la lumière de leur expérience, voici quelques conseils :



Fleurs à privilégier

Nord/Sud

- Le **géranium** fait l'unanimité : robuste, exigeant en eau, bien qu'il tolère une sécheresse de courte durée.
- Les **bégonias** : facile d'entretien, requièrent une humidité constante mais sans excès.

Sud

- La **verveine** : tout excès d'eau peut nuire à sa survie.

Nord

- Les **impatiens de Nouvelle-Guinée** : requièrent une bonne humidité mais sans excès.

Plantes retombantes

Nord/Sud

- Le **lierre allemand** : prolifique et robuste, il demande un sol bien drainé.
- L'**étoile de Bethléem** : léger, il demande aussi un sol bien drainé.

Sud

- L'**hélichrysum retombant** (argenté, doré ou lime - dense et délicat) : il est important de laisser sécher le terreau entre les arrosages.

Nord

- Le **lierre commun** (dense et délicat) : il demande une attention particulière aux excès d'eau.

Pour un résultat optimal

- Avoir un terreau suffisamment riche en compost.
- S'assurer que les plantes choisies ont des besoins d'arrosage compatibles.
- Bien arroser les racines des plants avant de les mettre en jardinière.
- Pour éviter que le vent ne disperse le terreau, vous pouvez ajouter une mince toile perforée sur le terreau avant de planter ou ajouter du gravier après la plantation.

- Planter une boîte bien fournie dès le départ pour un effet optimal avant la fin de l'été.
- Mettre de l'engrais soluble aux 2 ou 3 semaines, en s'assurant de respecter les proportions eau-granules recommandées.
- Enlever les fleurs fanées pour favoriser la floraison, tout en évitant que les pétales séchés s'envolent sur les balcons inférieurs.

À la suggestion d'un copropriétaire (et sur une base volontaire seulement), vous êtes invités à favoriser l'harmonisation générale de l'immeuble en choisissant des fleurs de couleur rouge, bleu/lavande et/ou blanche.

Demandes d'information

Pour toute demande d'information ou tout commentaire, n'hésitez pas à communiquer avec notre directrice du service à la clientèle chez Gestion immobilière Lafrance et Mathieu, Mme Stéphanie Chabot, au (418) 626-5500 poste 263 ou à s.chabot@lafrance-mathieu.com

Nos sincères remerciements à Catherine Morency, copropriétaire, qui a édité notre Info-Cop bénévolement.

Nous souhaitons à tous les résidents et à toutes les résidentes une excellente fin de printemps!

Le Conseil d'administration

19 mai 2020